

### MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR & DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

\*\*\*\*\*

## UNIVERSITE DE MONASTIR



# ISNTITUT SUPERIEUR DE BIOTECHNOLOGIE DE MONASTIR

ECOLE DOCTORALE SCIENCES BIOLOGIQUES,
BIOTECHNOLOGIE ET SANTE



### GUIDE DE RÉDACTION ET PRÉSENTATION DES MÉMOIRES DE MASTERE

(ce document est interactif)

SOMMAIRE DO GOIDE		
1.	Les procédures de dépôt	. 1
2.	Les éléments constitutifs du mémoire	. 1
3.	La page de titre	. 1
4.	Le résumé et les mots-clés	. 2
5.	La dédicace	. 2
6.	Les remerciements	. 2
7.	La table des matières, la liste des tableaux, des figures, la liste des abréviations et des autres documents	2
8.	Les références	. 2
9.	Les annexes	. 3
10.	Le papier, le format et les marges	. 3
11.	La production du texte	. 4
12.	Le balisage du texte	. 4
13.	La pagination	. 4
14.	Les interlignes et les espacements	. 4

#### 1. LES PROCEDURES DE DEPOT

Le dépôt initial du mémoire et des formulaires afférents à celui-ci se fait au secrétariat du service troisième cycle de l'Institut Supérieur de Biotechnologie de Monastir, il sert à enclencher le processus de nomination du jury. Un rapport scientifique signé par le directeur du mastère doit accompagner le dossier de dépôt. Ce rapport résume l'ensemble des travaux et comprend obligatoirement une autorisation explicite de soutenance du mémoire. A cette étape, le candidat peut déposer un manuscrit en reliure spirale pour examen par la commission du mastère.

Lors du dépôt final, la version définitive du mémoire, incluant les éventuelles corrections recommandées par le jury, doit être reliée à chaud avec une couverture renforcée. Trois (3) exemplaires de ce document et une copie numérique, au format PDF comportant toutes les parties du mémoire, seront destinés à la bibliothèque.

### 2. LES ELEMENTS CONSTITUTIFS DU MEMOIRE

Le Manuscrit doit être présenté selon le style classique. Il comprendra les sections suivantes: **Introduction** (maximum 5 pages); **Matériel et Méthodes**; **Résultats** et **Discussion**. Il est possible d'inclure aussi les sections suivantes : une synthèse bibliographique (maximum 25 pages) à la suite de l'introduction ; objectifs du sujet (maximum 1 pages) ; Conclusion et perspetives. Les références Bibliographiques et les Annexes (si nécessaire) sont placées à la fin du mémoire. L'ensemble du mémoire ne dépassera pas les 70-80 pages hors les annexes.

Il est à signaler qu'un document scientifique excessivement volumineux est peu lisible. Un manuscrit simple et concis a beaucoup plus de chances d'être consulté et apprécié qu'un document verbeux et trop volumineux.

Le mémoire doit être rédigé en français, sauf exceptions justifiées et autorisation préalable de la commission du mastère et du directeur de l'institution.

Nous attirons l'attention au fait que s'approprier et reproduire le travail d'autrui en omettant de citer les sources adéquates, représente un acte de plagiat. Le plagiat est une atteinte au droit d'auteur et à la propriété intellectuelle et est passible de sanctions sévères !

### 3. LA PAGE DE TITRE

Une page de titre standard est disponible (<u>ficher Word annexe</u>). Aucune modification ni du fond ni de la forme n'est permise. La police, la taille de police, les espacements et les couleurs ne doivent en aucun cas être modifiés. Il est possible d'ajouter le Logo du

laboratoire d'accueil en bas et à droite de la page de titre dans un espace n'excédant pas 2 x 2cm. Le Jury est composé de trois (3) membres, dont le directeur de mastère, un quatrième membre peut être ajouté au jury et doit être dans ce cas, non universitaire dont la compétence est reconnue dans le domaine objet du mémoire.

### 4. LE RESUME ET LES MOTS-CLES

Un résumé en français et en anglais est obligatoire et doit figurer dans la quatrième de couverture et aussi dans juste après la première page vierge du mémoire. Il doit être précis, informatif et concis ne dépassant pas 300 mots (1 page). Il doit être précédé d'un titre abrégé d'une ligne et de trois (3) à six (6) mots clés. Le texte sera non italique, justifié, interligne simple et de police bien lisible de taille entre 10 et 11 points selon la police choisie.

### 5. LA DÉDICACE

Il s'agit d'un court hommage d'un maximum de deux (2) pages, rendu par l'auteur à des personnes de son choix.

### 6. LES REMERCIEMENTS

Les remerciements représentent l'expression d'appréciation ou de reconnaissance envers des personnes ou des organismes et ne doivent pas dépasser deux (2) pages.

## 7. LA TABLE DES MATIERES, LA LISTE DES TABLEAUX, DES FIGURES, LA LISTE DES ABREVIATIONS ET DES AUTRES DOCUMENTS SPECIAUX

Ce sont des rubriques séparées et chacune sera présentée sur des pages différentes et bien distinctes à la suite de la dédicace. La table des matières et les listes des tableaux et figures sont idéalement générées automatiquement par le logiciel de traitement de texte et comportent des renvois dynamiques aux pages auxquelles on retrouvera les éléments dans le corps du texte. Tous les éléments (tableau, figure, etc.) de toutes les sections doivent être numérotés en continu en chiffres arabes.

### 8. LES RÉFÉRENCES

Les références bibliographiques doivent être présentées selon le système "Auteur-Date" dit de "Harvard". Les citations dans le texte sont placées entre parenthèses sans italique, auteur(s) et année de publication séparés par une virgule ; si plusieurs citations, par ordre chronologique croissant : de la plus ancienne à la plus récente séparées par un point-virgule. Plus de détails sont disponibles sur la page :

https://www.mendeley.com/guides/harvard-citation-guide

### Exemples:

(Darwin, 1859)

(Riginos et Victor, 2001)

(Olano-Marin et al, 2009; Packert et al, 2013)

Le même style doit être utilisé pour les références dans la liste bibliographique classée par ordre alphabétique et chronologique (pour le même auteur, les références seront présentées de la plus ancienne à la plus récente). Pour une meilleure lisibilité des références, il est recommandé d'ajouter un retrait négatif de 1ère ligne de 0,75cm à chaque référence (dans les logiciels de traitement de texte, Menu : paragraphe / Retrait et espacement / Retrait).

### Exemples:

Darwin C. (eds.)(1859) On the Origin of Species by Means of Natural Selection. London: John Murray.

Filardi C.E., Moyle R.G. (2005) Single origin of a pan-Pacific bird group and upstream colonization of Australasia. Nature 438: 216–219.

Jonsson K.A., Fabre P.H., Ricklefs R.E., Fjeldsa J. (2011) Major global radiation of corvoid birds originated in the proto-Papuan archipelago. Proceedings of the National Academy of Science USA 108: 2328–2333.

Packert M., Martens J., Hering J., Kvist L., Illera J.C. (2013) Return flight to the Canary Islands–the key role of peripheral populations of Afrocanarian blue tits (Aves: Cyanistes teneriffae) in multi-gene reconstructions of colonization pathways. Molecular Phylogenetics and Evolution 67: 458–467.

### 9. LES ANNEXES

Lorsque le mémoire inclut certains documents de données, des questionnaires, de longs calculs, ou des modes opératoires complexes, on pourra, par souci de lisibilité, insérer ces éléments dans des annexes placées en appendice du corps de l'ouvrage.

Lors du dépôt final, les annexes doivent faire partie du même fichier que le corps de l'ouvrage sauf s'il s'agit de fichiers volumineux de très haute résolution. Dans ce cas, ces fichiers doivent être soumis sous forme de fichiers complémentaires au fichier PDF principal.

### 10. LE PAPIER, LE FORMAT ET LES MARGES

La version définitive du manuscrit doit être imprimée sur du papier blanc de bonne qualité. L'impression recto verso n'est pas permise. Les pages doivent être de dimensions standard (21 × 29,7 cm). Le corps du texte ne doit pas comprendre de cadre. Des

marges d'au minimum 25 mm doivent être laissées en haut, en bas, à droite et à gauche de la page.

### 11. LA PRODUCTION DU TEXTE

L'uniformité des caractères est requise tout au long du texte. Pour le corps du texte, il est essentiel de choisir une police de caractères ayant une haute lisibilité (exemple Times New Roman, Verdana, ...). Le texte doit être non italique, sauf si nécessaire (nomenclature par exemple) et la taille des lettres doit permettre une lecture fluide (généralement, entre 11 et 12 points selon la police choisie). Les règles de ponctuation en français doivent être respectées tout au long du manuscrit. Il est important de s'assurer que tout élément inséré dans le texte (ex. une image) demeure lisible s'il doit être réduit

### 12. LE BALISAGE DU TEXTE

Le corps de l'ouvrage étant divisé en sections qui peuvent à leur tour être divisés en sous-sections, il est donc recommandé d'utiliser une organisation hiérarchique comportant au plus cinq niveaux. Il peut également être utile de numéroter hiérarchiquement les titres de chapitre (s'il ya nécessité de subdiviser en chapitres une section donnée) pour faciliter le repérage dans le texte (exemple: 3.1.5; ou 3.1.e; ou III.1.e) signifie : (chapitre 3, section 1, sous-section 5 ou e).

### 13. LA PAGINATION

Le mémoire est paginé en chiffres arabes, sans point ni tiret. La numérotation est placée au bas de la page, au centre. Ceci concerne toutes les pages, y compris celles où l'on ne trouve que des figures ou des tableaux, sauf la première page des chapitres ou des sections (elles comptent tout de même dans le décompte de la pagination). La pagination de la bibliographie et les annexes est en chiffres romains.

### 14. LES INTERLIGNES ET LES ESPACEMENTS

Le texte est généralement présenté à interligne et demi (1,5 lignes). Pour assurer une meilleure lisibilité, il est suggéré d'augmenter légèrement l'espacement vertical entre les paragraphes (comme par exemple dans ce document), soit en insérant un saut ligne supplémentaire, soit en ajoutant de l'espacement entre les paragraphes dans le style du paragraphe (dans les logiciels de traitement de texte, Menu : paragraphe / Retrait et espacement / Espacement,).

4